

K.S./
REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

D E C R E T

D/98/ 057 /PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION DES CADRES
A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi Fondamentale ;
VU le Décret n°D/96/098/PRG/SGG du 9 Juillet 1996, portant nomination du Premier Ministre ;
VU le Décret n°D/96/PRG/SGG du 10 juillet 1996, portant nomination des Membres du Gouvernement modifié par les Décrets n°D/97/013/PRG/SGG du 14 Février 1997 et n°D/97/245/PRG/SGG du 21 Octobre 1997 ;
VU les Décrets n°sD/97/020 et 021 du 19 Février 1997, portant Organisation et Attributions de la Présidence de la République ;

D E C R E T E,

Article 1er : Les Cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

1. DIRECTEUR GENERAL DES GARAGES DU GOUVERNEMENT
- Monsieur ALMAMY AHMED TOURE, confirmé

2. DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DES GARAGES DU GOUVERNEMENT
- Monsieur CHEICK MARA, confirmé

3. DIRECTEUR NATIONAL DES ARCHIVES
- Monsieur ALMAMY STELL CONTE, confirmé

4. DIRECTEUR NATIONAL ADJOINT DES ARCHIVES
- Monsieur SEYDOUBA CISSE, confirmé

5. ADMINISTRATEUR GENERAL DU PALAIS DES NATIONS
- Monsieur ALPHA ABDOULAYE CAMARA, confirmé

./...

6. **INTENDANT DU PALAIS ET RESIDENCES PRESIDENTIELS**
 - CAPITAINE MAMADOUBA TOURE, confirmé
7. **AGENT JUDICIAIRE DE L'ETAT**
 - Monsieur MOHAMED SYLLA, confirmé
8. **DIRECTEUR DU CENTRE DE DOCUMENTATION**
 - Monsieur LANSANA KABA, précédemment Chef de la Section Contrôle des Archives publiques à la Direction Nationale des Archives en remplacement de Monsieur MOHAMED NOOR CAMARA, mis à la disposition du Ministère de la Fonction Publique
9. **INSPECTEUR GENERAL D'ETAT ADJOINT**
 - Monsieur MOHAMED LAMINE CAMARA, Administrateur Civil à l'Inspection Générale d'Etat.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet pour compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 2 AVRIL 1998



GENERAL LANSANA CONTE